



Vaudreuil-Dorion

**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1730**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1730 intitulé :

Règlement autorisant les honoraires professionnels de préparation des plans et devis et de surveillance des travaux incluant les travaux de construction d'une conduite d'amenée d'eau potable pour desservir les secteurs Hudson-Acres, Tree Farms et Ritchie, incluant tous les ouvrages connexes, en décrétant une dépense et un emprunt de 3 047 000 \$ à ces fins

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 7 mai 2018.

QUE le règlement a été approuvé partiellement le 14 juin 2018, conformément à la loi, pour une dépense et un emprunt de 2 607 930 \$ ainsi que le renflouement du fonds général de 130 397 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce dix-neuvième (19^e) jour du mois de juin deux mille dix-huit (2018).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca